“Racisme social” : un magistrat du Loiret porte plainte contre l’État

06/11/2012 à 17h43

Pour avoir prêté assistance à un plombier qui voulait porter plainte pour le vol de son véhicule professionnel, le président de la cour d’assises du Loiret, Georges Domergue, 55 ans, se trouve aujourd’hui au cœur d’une polémique juridique plutôt rare.

Georges Domergue, président de la cour d’assises du Loiret et ancien président de celle d’Indre-et-Loire, vient de **porter plainte auprès du tribunal administratif du Loiret contre l’État** pour qu’une “enquête sérieuse” soit menée sur la manière dont les gendarmes de Briare (Loiret), les parquets de Montargis et d’Orléans ont traité l’affaire d’un plombier qui voulait porter porter plainte pour le vol de son véhicule.
Ernest Vilate, un Béninois artisan-plombier, sans nouvelles de sa plainte déposée le 2 décembre 2011, demanda au magistrat qu’il connaissait pour avoir effectué quelques menus travaux à son domicile de Briare, de l’aider.
Le président Domergue obtint l’autorisation du procureur de l’accompagner à la gendarmerie. Là, les choses se gâtèrent,

> ***l’adjudant et le major de permanence s’accrochant vivement avec le plombier qui allait se sentir humilié par leurs propos mais surtout avec le magistrat qui fut sommé de quitter la gendarmerie entre deux militaires.***

Très remonté, le président Domergue raconte : l’attitude des gendarmes “est une insulte à l’uniforme : **c’est du racisme social.”** Même si du côté de la direction de la gendarmerie d’Orléans, on ne conteste pas **un accueil qui n’a pas été “satisfaisant”**, on constate un **“problème d’ego” d’une personnalité “qui n’était pas en fonction”**. (…)

La nouvelle république